

**LES DÉFIS ÉCONOMIQUES À LONG TERME :
PERCEPTION ET RÉALITÉ**

Allocution de Jean-Louis Roy

Congrès de l'Association des économistes québécois

Gatineau
Le 15 mai 2008

LES DÉFIS ÉCONOMIQUES À LONG TERME : PERCEPTION ET RÉALITÉ

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Chers amis.

Je vous remercie très chaleureusement pour votre invitation et me présente devant votre assemblée d'économistes comme un témoin bien davantage qu'un spécialiste. J'ai été formé dans des disciplines, la philosophie et l'histoire, qui ont peu à voir apparemment avec votre science. Cependant mes itinéraires personnel et professionnel m'ont sans cesse rapproché de l'économie et instruit sur sa place centrale dans les sociétés humaines.

- Mes premiers travaux d'historien portaient sur le mouvement patronal, syndical et coopératif québécois après la Deuxième Guerre mondiale. D'où la thèse que je défendais à l'époque et que je vois aujourd'hui reprise avec plaisir par une nouvelle génération d'historiens, voulant que la révolution tranquille ait été pensée, définie et souhaitée d'abord dans ces milieux avant que les politiciens du temps s'en emparent et lui donnent ses pleins effets.

- Directeur du *Devoir*, je dirigeais une PME dont la visibilité était inversement proportionnelle à ses modestes rendements. À ce titre, j'ai initié en 1982 la production d'un cahier économique hebdomadaire reflétant les fortes évolutions du temps, dont l'émergence de Québec Inc. Ce cahier comprenait les contributions et les signatures des meilleurs économistes québécois du temps.

- Délégué général du Québec à Paris, j'ai été plongé dans la gestion de plusieurs dossiers économiques d'importance : l'arrivée à l'époque des investisseurs québécois en Europe et en France, les frères Lemaire, Pierre Péladeau, le groupe Saucier, les minoteries Ogilvie avec Guy Saint-Pierre, Lavalin avec Bernard Lamarre, Bombardier avec Laurent Beaudoin et son premier achat en Europe, les Ateliers du Nord de la France et tant d'autres : des dossiers aussi de coopération technologique entre le Québec et la France, le Québec et l'Europe, dans les domaines notamment de l'aéronautique et de la pharmacologie.

Au-delà des intérêts propres du Québec, les grands dossiers géopolitiques étaient économiques des deux côtés de l'Atlantique : la négociation du libre échange en Amérique du Nord, la mise en œuvre du marché économique sur le continent européen. J'ai dû faire à l'époque quelques bonnes douzaines de conférences pour expliquer à nos amis français et européens ce qu'était ce libre échange, ou pour comparer les deux

grandes démarches qui redessinaient les deux rives de la zone atlantique. Ces textes ont été réunis et publiés en français et en anglais, au Québec, en France et aux États-Unis, les seuls ouvrages avec lesquels j'ai fait de vrais profits.

Enfin, Secrétaire général de la Francophonie, je me trouvais à nouveau en situation de gestionnaire mais cette fois dans une organisation multilatérale financée par 50 pays et en lien avec l'ensemble des grandes organisations financières internationales ou régionales : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne, la Banque Africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, avec lesquelles nous avons des programmes conjoints sur objectifs ciblés.

Certains des grands programmes de la Francophonie étaient alors en gestation ou dans une phase de mise en œuvre. Je pense par exemple à TV5, dont le signal est aujourd'hui capté dans 203 pays et territoires, à la mise en place de l'Institut de l'énergie et de l'environnement qui, en préparation et dans le suivi de la Conférence de Rio en 1992, a joué un rôle majeur. Je pense aussi au déploiement d'une forte coopération entre les pays du Nord et du Sud de la Francophonie concernant l'appropriation des technologies à la base d'Internet et, pour ne citer que ces exemples, à la création du MASA, le grand marché des arts du spectacle africain qui révolutionnait la coopération culturelle entre le Nord et l'Afrique en mettant de côté la politique classique de l'assistanat au profit de la rencontre entre les producteurs culturels du continent et les acheteurs internationaux dont 700 sont venus, à leur frais, à la première édition du MASA en 2003.

J'étais alors dans une situation privilégiée pour observer et apprécier certains éléments de la politique économique et monétaire internationales du temps. Je pense notamment :

- à l'industrie de l'Aide publique au développement, au repli des pays occidentaux vers des formules privilégiant la gouvernance et la montée des pays asiatiques privilégiant les investissements dans les infrastructures et les nouvelles technologies, options qui ont et auront de profondes conséquences, notamment sur le continent africain.
- au déploiement des politiques des institutions financières internationales, dont notamment celles du FMI et de la BM qui fédéraient l'ensemble de leurs interventions autour de la fameuse politique dite d'Ajustement structurel, pensée et proposée aux pays industrialisés par l'OCDE qui l'ont refusé et imposé aux pays en développement;
- à la politique de dévaluation du franc CFA, qui divisait par deux la valeur de la monnaie dans près de 20 pays simultanément et devait contribuer à la relance de leur économie, ce qui ne s'est pas produit;
- à la transformation du GATT et à la mise en place de l'OMC;
- à la création de communautés économiques régionales sur l'ensemble du continent africain, à l'entrée de l'Afrique du Sud et du Vietnam dans des communautés régionales créées notamment pour se protéger contre les régimes honnis de ces deux pays, la SADC,

dans le cas de la grande république au sud du continent africain, l'ASEAN dans le cas de la République socialiste du Vietnam.

J'avais besoin de me rappeler cet itinéraire pour me convaincre que votre invitation n'était pas une erreur et que j'étais bien l'orateur que vous vouliez entendre. Je suis davantage un témoin, un observateur, un opérateur, un Beauceron qu'un théoricien. Ces dernières années, à titre de Président de Droits et Démocratie, j'ai eu l'avantage d'observer de près et de travailler dans des régions du monde que je connaissais moins, la Chine, l'Amérique latine et le Proche-Orient.

Vous nous demandez de réfléchir avec vous aux défis économiques à long terme. Je le ferai en deux temps :

1./- d'abord en tirant quelques enseignements des évolutions actuelles et prévisibles du monde;

2./- dans un second temps, en identifiant certains des éléments de la nouvelle configuration internationale qui se met en place sous nos yeux, éléments qui sont susceptibles d'avoir un impact direct, puissant et durable sur le contrôle et la direction de l'économie au XXI^e siècle.

DES ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES

- Quand je suis né en 1941, la planète comptait 2,2 milliards d'habitants. Elle en compte aujourd'hui près de 7 milliards. Elle en comptera vraisemblablement entre 9 et 10 milliards quand j'aurai cent ans.

90 % des 2,5 milliards de personnes qui naîtront dans cette courte période de trois décennies habiteront le continent africain, le Proche et le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. Cette croissance accentuera d'une façon dramatique le trait majeur de la démographie de ces régions sous-développées et qui comptent les populations les plus jeunes du monde. Les 40 pays dans lesquels le groupe d'âge de 0 à 14 ans compte pour plus de 40 %, et pour 10 d'entre eux 50 %, sont tous situés dans ces régions.

Les besoins d'investissement, de croissance et de développement découlant de cette démographie sont et seront considérables pour chacun des pays en cause et aussi pour la communauté internationale. Logement, alimentation, éducation, santé, hygiène publique, emploi : domaine après domaine, les défis et enjeux apparaissent gigantesques pour ce fragment du monde qui, à l'horizon 2020, pourrait compter 2 milliards de personnes ayant moins de 25 ans.

Quand je suis né en 1941, un enfant sur deux qui naissait cette année-là pouvait espérer vivre jusqu'à 50 ans. Aujourd'hui, dans les pays avancés, un enfant sur deux peut espérer

vivre jusqu'à cent ans, et l'espérance de vie s'est accrue en moyenne de 20 ans sous toutes les latitudes.

Ces évolutions coïncident avec la phase avancée de l'urbanisation du monde. Kofi Annan qualifiait le 3^e millénaire de « Millénaire des villes ».

50 % de la population mondiale vit aujourd'hui dans les villes. La planète comptera 5 milliards d'urbains en 2020 et 6,2 milliards en 2040. À cette date, près d'un milliard et demi de personnes vivront dans 50 mégapoles (+ de 10 millions de personnes). Dans les 20 prochaines années, la Chine planifie la création de 250 villes nouvelles d'au moins deux millions d'habitants chacune. Des 30 villes qui ont le plus haut taux de croissance, aucune n'est située dans la zone des pays industrialisés.

Cette conjugaison de la révolution démographique et de la révolution de la longévité ajoutée à l'urbanisation accélérée de la famille humaine constitue un défi politique, économique et social monumental. Le monde qu'il nous faudra gérer dans les toutes prochaines décennies ne ressemblera en rien à celui que nous connaissons ni par la taille de la famille humaine, sa distribution spatiale et la pyramide des âges. Émergent des enjeux de gouvernance, du développement économique comprenant notamment la distribution de l'investissement international et de l'accès aux ressources, de la cohésion sociale, de la sécurité collective et de la sécurité humaine de grande portée.

Selon l'OCDE, sans nouvelle politique environnementale, compte tenu de la démographie actuelle et à venir, le nombre de personnes vivant dans des régions touchées par un fort stress hydrique devrait augmenter d'un milliard pour atteindre, en 2030, 3,9 milliards de personnes. La consommation d'énergie primaire combinée du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine devrait, quant à elle, croître de 72 % et celle des 30 pays membres de l'OCDE de 29 % ». Déjà, dans les quatre pays nommés, toujours selon l'OCDE, 63 % de la population vit une condition de stress hydrique moyen à fort. En 2030, cette proportion pourrait atteindre 80 %.

Se pose aussi la question de l'Aide publique au développement au XXI^e siècle, de sa nature et de sa productivité dans un contexte où désormais elle est à nouveau l'objet d'une âpre compétition entre l'Ouest et d'autres puissances à visée mondiale dont notamment l'Inde, le Brésil et au premier rang la Chine.

- Quand je suis né en 1941, la communauté internationale comptait moins de 100 pays et le système multilatéral que nous connaissons était inexistant.

Les institutions de Bretton Woods, celles de la famille des Nations Unies, le Gatt devenu depuis l'OMC, l'OTAN, allaient être successivement mis en place en conformité avec les rapports de force, les intérêts et les nécessités du temps. Aujourd'hui, ce sont près de 200 pays qui siègent aux Nations Unies et le système multilatéral est fortement mis en cause. Les plans de réforme se succèdent sans succès sauf pour la transformation du GATT en l'OMC, qui s'est accomplie avec célérité et, aux plans politique et institutionnel, avec un succès certain.

- Quand je suis né en 1941, l'Allemagne venait d'envahir l'URSS, mettant un terme au pacte germano-soviétique de 1939 et créant les conditions virtuelles de la négociation de Yalta, dont les résultats domineront, durant près d'un demi-siècle, l'ordonnement du monde et produiront sa division entre deux idéologies, deux conceptions du développement social et économique, deux puissances à visée globale. Cette dualité a implosé en 1989-90 et avec elle, un rapport de force et une pratique de la politique internationale qui a dominé la seconde moitié du dernier siècle.

Bref, les conditions d'ensemble qui ont présidé à la mise en place du système multilatéral tel qu'il est et des institutions créées dans le contexte de la guerre froide sont devenues obsolètes.

D'où la crise de légitimité, de fonctionnement et de moyens du système onusien de 1945 qui apparaît aujourd'hui, au jugement d'un grand nombre, comme une machine atone et usée.

D'où l'incertitude des missions et fonctions des institutions du système de Bretton Woods, la contestation relative à leur gouvernance et aux privilèges archaïques réservés aux Européens et aux Américains, dont la nomination coutumière d'un Européen comme DG du FMI et d'un américain à la présidence de la BM. Beaucoup moins de pays ont besoin du FMI et la BM hésite entre deux orientations : prêter pour faire des profits ou prêter pour aider au sens de l'aide publique au développement.

Alors se posent quelques questions redoutables. Au XXI^e siècle, la communauté internationale a-t-elle besoin d'institutions globales?

Les institutions actuelles sont-elles réformables?

Faut-il recréer une ou des institutions économiques globales comme le souhaitent certains Américains ou s'en remettre à des institutions économiques régionales comme le demandent les Asiatiques? Quel est l'équilibre voulu entre les deux niveaux d'institutions, globales et/ou régionales compte tenu que les dernières n'existaient pas quand le système actuel a été mis en place et qu'elles ont depuis acquis une dimension significative? Qu'avons-nous à perdre ou à gagner par une nouvelle division des pouvoirs et des responsabilités entre ces deux niveaux d'organisation dans un monde dit mondialisé.

Par rapport à ces questions, quels sont les intérêts de l'Occident et, dans cet ensemble dont la cohérence n'est pas vouée à la vie éternelle, quels sont les intérêts du Canada? Quels sont les intérêts du Québec?

Une même logique s'applique concernant les institutions mises en place par le camp de l'Ouest au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dont l'OTAN en premier lieu.

L'Organisation est-elle toujours l'outil idoine pour la défense et la sécurité des intérêts des pays de la zone atlantique? Est-elle devenue l'une des options possibles à côté par exemple de coalitions circonstancielles comme ce fut le cas pour l'Irak?

L'OTAN est-elle réformable tant que les Européens n'auront pas convenu d'une politique commune de défense comme pilier d'un nouvel équilibre entre les partenaires des deux côtés de l'Atlantique? Enfin, dans le contexte de la mondialisation, quelles sont les limites de l'action de l'OTAN? Combien d'opérations afghanes contre le terrorisme et quelle est la limite de ces opérations? L'OTAN pourrait-elle un jour, par exemple, se retrouver engagée dans la défense de Taiwan?

Dans la recomposition géopolitique en cours, est-il pensable que l'OTAN soit l'instrument de la sécurité globale? Poser la question, c'est y répondre tant cette option est irrecevable en Asie. Alors, dans la longue durée du siècle, l'Organisation peut-elle toujours se poser comme l'instrument de la sécurité occidentale où que ce soit dans le monde... et qui définit les intérêts occidentaux? Et si l'OTAN n'est pas l'instrument de la sécurité globale, sommes-nous ramenés au système onusien, au Conseil de sécurité, dont l'autorité actuelle est contestée, aux traités internationaux de sécurité qui sont les produits d'un autre âge et que l'on n'arrive pas à mettre à jour, aux missions de paix conduites par les Nations Unies avec les résultats douteux que nous connaissons, missions de paix que les pays industrialisés sous-traitent aux armées défaillantes des pays en développement.

Le système multilatéral qui tant bien que mal encadre la vie internationale est devenu fragile, voire obsolète, y compris le G8. On le laisse survivre et répéter ses rites à défaut de pouvoir le régénérer. En même temps nous savons qu'il est devenu largement inopérant et nous sommes toujours incertains concernant ce qui pourrait constituer une succession utile, efficace et durable. Ce système est-il susceptible de renforcer la gouvernance environnementale souhaitée par l'OCDE, le mois dernier, avec des institutions globales, des mécanismes de contrôle de l'application et de mise en conformité à des normes de caractère universel.

Parmi les plus profondes interrogations que suscite l'état des lieux, celles qui concernent la nécessaire pérennité du droit international public, peut-être le meilleur produit des institutions multilatérales actuelles, se posent avec gravité. Du droit spatial au droit de la mer, du droit humanitaire aux droits humains, du droit environnemental au droit pénal international, du contrôle du nucléaire à des fins militaires au droit de propriété intellectuelle, la liste est longue des normes et des règles qui, imparfaitement mais réellement, ont progressivement façonné une perspective convergente des devoirs et obligations communes.

Comment assurer la sauvegarde de ce capital ?

Et, au-delà, que faut-il conserver de l'idée globale de l'humanité, par exemple des obligations découlant de la Déclaration universelle des droits de l'Homme! Faut-il abandonner ce legs du XX^e siècle qui, pour la première fois dans l'histoire de la famille humaine, rassemblait l'ensemble des pays du monde dans une même organisation et

autour des mêmes obligations concernant la sécurité, la justice, le développement, la diversité culturelle communes.

Certains croient qu'il faut s'en remettre à des formes de gouvernance coopérative circonstancielle et ciblée entre États consentants, sorte de coalitions ad hoc limitée dans le temps ou de multilatéralisme à la carte.

D'autres croient qu'il nous faut rechercher les nouvelles conditions d'une gouvernance partagée dans des institutions internationales aux objectifs mieux définis et chargées d'une obligation de résultats. Le débat est ouvert. Il est à peine engagé. Il est rendu encore plus incertain par l'étape actuelle de la mondialisation qui est une donnée incontestable et sans doute irréversible.

La mondialisation a indiscutablement placé dans l'histoire certains des éléments constitutifs de ce que Walter Russell Mead a appelé « *le plus important évènement géopolitique des temps modernes* », tel que déployé par la Grande-Bretagne dans un premier temps, les États-Unis d'Amérique dans un second, et leur coalition durable depuis la Seconde Guerre mondiale. On pense à l'économie de marché comme moteur de la croissance, de l'innovation et de la production de la richesse, à la libéralisation des flux financiers et des règles du commerce international, ainsi qu'à une extension des principes démocratiques dans de nombreux pays du monde. Cependant la mondialisation n'a pas suivi le scénario établi par ces puissances. Elle a produit des bouleversements considérables que nul n'avait anticipés.

UNE NOUVELLE CONFIGURATION

La prépondérance américaine est toujours apparemment manifeste. Sa part dans le PIB, la recherche et développement et en matière de défense au plan mondial est toujours considérable (respectivement 30 %, 35 % et 50 %). Cependant, la mondialisation a fait varier le poids actuel et virtuel respectif des uns et des autres dans l'économie et conduit à des transferts de ressources et de capacités de très grande portée. Ces derniers laissent entrevoir ce que pourrait être la configuration géopolitique dominante au XXI^e siècle.

Les domaines affectés constituent la deuxième génération des vastes transferts qui sont au cœur de la mondialisation. Si dans un premier temps, l'attention a surtout été sollicitée par les volumes d'investissements, la délocalisation des entreprises et des ententes technologiques relativement modestes, les mouvements en cours sont d'une autre nature et sont susceptibles d'affecter durablement les équilibres que nous avons connus ces dernières décennies.

Cette deuxième génération de transferts touche aux capacités de production de la science et de l'innovation technologique, la maîtrise de l'économie mondiale et la supériorité militaire. Conjugués, ces déplacements dessinent d'une manière encore floue une nouvelle configuration des puissances au XXI^e siècle. Ils laissent entrevoir une recomposition substantielle du système international.

LA PRODUCTION DES SAVOIRS

Deux éléments constitutifs de la mondialisation, la libéralisation des économies à l'échelle de la planète et la globalisation du système d'information et de communication ont modifié durablement la situation des uns et des autres concernant la production et l'application de la science et de la technologie. Les capacités des nouveaux producteurs dans ces domaines apparaissent de plus en plus convaincantes et étendues. Si les mouvements actuels se maintiennent, ils sont susceptibles de bouleverser certains des fondamentaux qui ont contribué à la maîtrise des conditions de la création scientifique et technologique, de l'innovation et, en conséquence, de la production de la richesse et de la croissance par la zone occidentale du monde depuis des siècles. En témoignent :

- L'entrée des pays dits émergents dans la production des biens technologiques avancés, du spatial au nucléaire, de l'aéronautique aux nouveaux matériaux, de la pharmacologie aux produits de communication et d'information et la montée spectaculaire de ces pays comme utilisateurs des technologies de l'information et des communications (TIC).

- La délocalisation des installations, des équipes de chercheurs et des budgets de recherche des grandes sociétés occidentales en direction des pays émergents et principalement ceux de la grande Asie. Une enquête conduite en 2005 par la *Edwing Marion Kaufman Foundation* auprès des 200 plus importantes multinationales nord-américaines et européennes représentant quinze secteurs industriels révélait l'ampleur des transferts en cours : 40 % d'entre elles avaient décidé de délocaliser leurs activités de recherche et développement ainsi que leur établissements et installations de recherche haut de gamme en Asie : 50 % avaient décidé d'investir exclusivement dans cette région du monde en recherche et développement (R. et D.) au cours des cinq années suivantes ; enfin, la majorité d'entre elles ne prévoyaient pas de croissance de leurs centres de R. et D. en Europe ou aux États-Unis¹. Ce mouvement n'est pas limité à la trajectoire Ouest-Est. En effet, les sociétés japonaises du domaine informatique délocalisent leurs unités de recherche et de développement en Chine, qu'ils perçoivent comme le futur laboratoire mondial du design².

Ces mouvements sont profondément ressentis dans la communauté scientifique américaine. Chacun se souviendra du fameux essai de John Gibbons publié à New York en 1997 sous le titre « This Gifted Age » témoignant de l'optimisme de cette communauté et démontrant la supériorité américaine dans les sciences fondamentales. Dix ans plus tard, cette ferveur est retombée, pour dire le moins. Les témoignages des représentants de la communauté scientifique devant le Comité du Sénat américain sur la Santé, l'Éducation, le Travail et les Pensions en mars 2008 (Senate Committee on Health, Education, Labour and Pension) montrent un profond changement, voire une profonde inquiétude concernant notamment et non exclusivement le domaine de la recherche biomédicale suite au gel des appuis publics depuis 2003. La présidente de l'université

¹ Suzanne Dansereau, « La délocalisation outre-mer s'étend à la R-D », *Les Affaires*, 11 mars 2006, p.35.

² James Brooke, « Japan Braces for a 'Designed in China' World », *New York Times*, 21 avril 2002, p. B1.

Harvard, Drew Gilpin Faust, s'inquiétait récemment des faiblesses américaines face à la montée des capacités de recherche en Chine, en Inde et à Singapour qui, à son appréciation, constituent désormais des options significatives pour la génération des nouveaux chercheurs formés aux États-Unis. Pour sa part, le *New England Journal of Medicine* écrivait récemment : « The Nation's biomedical enterprise has never experienced a recession of this magnitude or duration ».

- La montée spectaculaire de la demande de brevets en provenance de l'Asie du Nord-Est et de l'Asie du Sud-Est, selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Si les dépôts de demandes de brevets dans le monde ont augmenté de 4,7 %, celles provenant de la République de Corée ont doublé et elles ont été multipliées par huit par la Chine entre 1995 et 2005. Dans ce dernier cas, elles ont augmenté de 42,1 % pour la seule année 2005. Certes, il faut prendre en compte les seuils de départ, mais les avancées asiatiques en cours bouleversent déjà et pourraient bouleverser encore davantage dans l'avenir la géographie de l'innovation. À ce rythme, ces transferts et inventions pourraient faire de l'Asie l'une des sources majeures de la science et de la technologie au XXI^e siècle³.

LA MAÎTRISE DE L'ÉCONOMIE

En seulement quinze ans, entre 1990 et 2005, la modernisation des économies de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de quelques autres pays émergents a fait varier certaines des assises qui contribuent à la maîtrise des clefs de l'économie mondiale. Parmi ces principes, on retiendra les suivants :

- Variation de la destination des flux des investissements privés internationaux en direction de certains pays du Sud, dont la Chine. Depuis 1990, cette dernière a reçu près de 750 milliards de dollars de ces investissements. Dans son édition 2007, le classement réalisé par le cabinet conseil ATKearney sur la confiance des investisseurs, 15 des 25 pays retenus appartiennent à la catégorie des pays émergents et 7 de ces pays se retrouvent parmi les 10 premiers de cette sélection, dominée par la Chine et l'Inde. Il est donc prévisible que les courants d'investissements privés internationaux dans les prochaines années viendront en appui à ces pays qui disposent par ailleurs de réserves financières de plus en plus conséquentes.

- Montée de puissantes multinationales dans les pays émergents. Leur progression est considérable⁴. Pour prendre la mesure de ces avancées, il suffit de rappeler que le marché boursier en Chine occupe depuis peu le deuxième rang mondial avec un taux de croissance de 169 % en 2007, déclassant le Japon qui lui a connu, pour la même année, un taux négatif de 9 %, et dépassant les marchés boursiers combinés de l'Inde, de la

³ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *Rapport de l'OMPI sur les brevets : Statistiques sur l'activité-brevets dans le monde (édition 2007)*, Genève, 2007.

Voir http://www.wipo.int/ipstats/fr/statistics/patents/patent_report_2007.html.

⁴ 29 % de croissance moyenne annuelle, 17 % de rentabilité opérationnelle pour une sélection de 100 de ces multinationales étudiées en 2007 par le cabinet de conseil en stratégie Boston Consulting Group. Annie Kahn « Les 100 multinationales qui changent la donne », *Le Monde*, 5 décembre 2007.

Russie et du Brésil⁵. En conséquence, ces multinationales ont acquis une capacité d'expansion jusque-là réservée aux sociétés des économies dites développées, capacité d'expansion qu'elles déploient dans un grand nombre de domaines, y compris la recherche et le développement.

- Transformation des résultats nets du commerce international en faveur de la Chine, dont les échanges commerciaux ont atteint 2 170 milliards de dollars en 2007, une progression de 47,7 % par rapport à l'année précédente. Selon la Banque mondiale, la Chine pourrait occuper, dès 2009, le premier rang des pays exportateurs. Le cumul des excédents commerciaux engrangés par la Chine s'élève à plus de 1 800 milliards de dollars. Il pourrait atteindre 4 250 milliards en 2015. Véritable trésor de guerre que la Chine a commencé à redéployer en investissant à l'étranger à travers son opérateur spécialisé, The China Investment Co., dont le capital initial a été fixé à 200 milliards de dollars. En visite en Chine, en janvier 2008, le premier ministre britannique prenait acte : « *Je veux, déclarait-il alors, que la Grande Bretagne soit le premier endroit pour les investissements chinois, en Europe et dans le reste du monde* »⁶ Cette ambition témoigne d'une réalité nouvelle dans l'économie mondiale. Elle annonce aussi une compétition, hier encore impensable, entre les pays industrialisés pour les investissements chinois.

- Croissance spectaculaire de la demande et du prix du pétrole et, en conséquence, accumulation de réserves financières par les pays producteurs, et particulièrement ceux du Golfe. En 2008, leurs réserves financières totalisent 1 900 milliards de dollars.

Ces fonds souverains, celui de la Chine et celui des États du Golfe, constituent de très importantes réserves financières dont le potentiel de croissance et de puissance est considérable. L'économiste québécois Michel Nadeau évoque « *une force de frappe explosive* »⁷. Leur investissement dans des sociétés occidentales dans les secteurs des services financiers, des fonds d'investissement, des sociétés boursières, immobilières et de services illustrent déjà ce renversement des flux d'investissement qui ira croissant dans les prochaines décennies en faveur de ceux qui les contrôlent. Si l'actif de ces fonds totalisait 2 500 milliards de dollars en 2007, il devrait atteindre 12 000 milliards en 2015⁸.

L'existence de ces fonds met à mal certains des dogmes de l'économie de marché; le fait notamment que ce sont des capitaux d'État qui, à grande échelle, risquent de prendre le contrôle de sociétés privées. En Occident, on s'inquiète devant de telles perspectives, devant la possibilité que certains de ces fonds deviennent « *des instruments géopolitiques de leur gouvernement, avec tous les risques que cela suppose en matière de politique internationale* »⁹. On s'inquiète aussi d'une politique concertée de la Chine et des pays du Golfe s'agissant de leur stratégie d'investissement international, politique qui fut au cœur des travaux du Sommet Chine-Moyen-Orient consacré à l'investissement, tenu à Dubaï

⁵ Bloomberg News, janvier 2008

⁶ Marc Lebeau, « Londres veut accueillir des investissements substantiels chinois », RFI (http://www.rfi.fr/actufr/articles/097/article_61637.asp), 18 janvier 2008.

⁷ Michel Nadeau, « Les fonds souverains à l'assaut du monde avec 2 500 milliards de dollars », *Les Affaires*, 23-28 février 2008.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

en septembre 2007¹⁰. On s'inquiète enfin des façons de faire de ces puissants investisseurs. Le G8 a réclamé plus de transparence concernant les intentions d'investissement et la composition des portefeuilles. « *Pourquoi les fonds souverains chinois ou arabes seraient astreints à des exigences de transparence qui n'ont jamais concerné les hedge funds et les fonds de private equity occidentaux?* » répliquent les responsables des fonds chinois et du Golfe.

La mondialisation n'a pas encore produit tous ses effets. Cependant, elle concourt, sans conteste, à un rééquilibrage économique majeur et inachevé. La part des pays émergents dans le PIB mondial pourrait atteindre les 66 % en 2025. Elle compte pour 50 % aujourd'hui. En 1930, sa part était limitée à 30 %. Pour la première fois dans l'histoire récente, certains évoquent la possibilité d'un développement dissocié de l'économie mondiale et de l'économie américaine, la première demeurant robuste même si la seconde entrait en récession. Impensable depuis un demi-siècle, cette dissociation traduit une perte de centralité et de contrôle des États-Unis et le poids des nouvelles puissances dans l'économie mondiale.

Enfin, la montée spectaculaire du commerce et de l'investissement Sud-Sud pourrait ouvrir une nouvelle phase dans la mondialisation. Cette phase serait marquée par la prépondérance des acteurs économiques du Sud dans l'ensemble des marchés du Sud.¹¹ Telle est l'une des thèses centrales du dernier ouvrage de Kishore Mahbubani¹². Certains se réjouissent de cette perspective. D'autres s'en inquiètent et s'interrogent sur les conséquences d'une telle mutation sur le système international, y compris le droit international des droits de la personne, le droit international humanitaire et les diverses avancées en matière de justice internationale. Tous cependant reconnaissent que la taille de l'économie des pays membres du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) surpassera vraisemblablement celle des pays membres du G6 (États-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie) dans 20 ans, et que la taille de l'économie chinoise devrait atteindre celle des États-Unis quelques années plus tard.

LA SUPÉRIORITÉ MILITAIRE

La prépondérance militaire américaine est incontestée et incontestable. L'Amérique, dit-on, est le seul pays capable d'intervenir dans toutes les régions du monde. Ce positionnement n'est cependant pas sans limitations, comme le prouvent l'invasion et l'occupation de l'Irak, les difficultés des forces de l'OTAN en Afghanistan, l'échec du plan de démocratisation du grand Moyen-Orient et les menaces de puissances non étatiques pouvant avoir accès à des ressources offensives globales en raison de la perte de maîtrise des matières fissiles sur le marché mondial. S'ajoutent à cette liste impressionnante et inquiétante, la prolifération de l'armement nucléaire et l'effondrement des traités internationaux dont le traité limitant les forces conventionnelles en Europe,

¹⁰ « With cash to burn, China and Mideast eye each other's riches », *Financial Times*, 6 septembre 2007.

¹¹ David Wessel, « The Rise of South-South Trade », *The Wall Street Journal*, 3 janvier 2008, p.2.

¹² Kishore Mahbubani, *The new Asian hemisphere: the irresistible shift of global power to the East*, New York, Public Affairs, 2008, p. 8.

renié par le président Poutine en décembre 2007. Bref, la mesure de la dépense militaire n'est pas la même que la mesure des capacités militaires, selon l'expression de Richard Haass. Le premier budget militaire au monde n'a pas pu empêcher les attaques du 11 septembre 2001, les contre attaques actuelles des Talibans et les volontés de l'Iran d'entrer dans le club nucléaire.

À moins que Washington ne réussisse à dynamiser l'Alliance atlantique, à convaincre ses membres d'investir substantiellement dans les troupes et les équipements et surtout à leur faire partager sa vision stratégique des risques concernant la stabilité et la sécurité globales, sa prépondérance militaire, pour incontestable qu'elle soit, ne pourra se traduire dans des interventions décisives et définitives à l'échelle de la planète.

Les dépenses militaires des États-Unis totalisent aujourd'hui plus de 50 % de l'investissement global dans ce domaine essentiel de la prépondérance, soit plus de 500 milliards de dollars. Selon toutes les projections disponibles, cette « supériorité américaine » se maintiendra dans la moyenne durée. En 2030, les dépenses militaires américaines totaliseraient plus de 800 milliards de dollars. Celles de la Chine, qui occupera alors le second rang seraient de l'ordre de 240 milliards, comparativement à 60 milliards au début de ce siècle. Ces chiffres sont contestés des deux côtés, la Chine accusant les États-Unis « *de poursuivre les méthodes de la guerre froide* » et Washington affirmant que la Chine « *dissimule la vraie hauteur de ses engagements militaires*¹³ ». Ce qu'annoncent ces projections, outre le maintien de la prépondérance militaire des États-Unis, est à chercher du côté des alliances de sécurité en Asie et dans le Pacifique, où la Chine voudra vraisemblablement occuper une position aujourd'hui tenue par les États-Unis, sans compter sur sa détermination à se positionner comme puissance spatiale.

L'HORIZON 2020

Il apparaît sans doute prématuré d'annoncer la fin du *plus important évènement géopolitique des temps modernes*, telle que pilotée successivement par la Grande-Bretagne et les États-Unis depuis un siècle et demi tant les retombées de leur prépondérance successive et cumulative sont en effet toujours manifestes. Cependant divers scénarios éclairent différemment l'avenir.

Ceux produits par la cellule de prospective de l'Union européenne concluaient, voilà une décennie à peine, au maintien de la supériorité américaine dans la longue durée du XXI^e siècle. Ceux développés par les spécialistes chinois tiraient, pour l'essentiel, les mêmes conclusions.

Mais les transferts de capacités et de contrôle cumulés depuis ont fait varier ces projections convergentes. La question de la puissance occupe une place majeure dans les prévisions du futur proche. Il s'agit de la volonté et de la capacité d'un État ou d'un groupe d'États de maîtriser les conditions de la sécurité et de la paix, de proposer, voire d'imposer des systèmes de règles et de normes, de contrôler les institutions

¹³ Peter Goodspeed, « China boosts its military budget 17.6 % », *National Post*, 5 mars 2008.

internationales ou de les ignorer, d'offrir une constellation de valeurs comme références fondamentales en vue d'infléchir les équilibres d'ensemble en fonction de leur propre intérêt.

Le nouveau cycle géopolitique ouvert par l'implosion de l'Union soviétique a été dominé sans conteste par les États-Unis d'Amérique, crédités de la capacité et de la volonté de mettre en place un nouvel ordonnancement du monde. Il semblait alors qu'une bonne partie du XXI^e siècle serait dominée par une seule puissance, « *l'hyper-puissance* » selon l'expression d'Hubert Védrine. Pour dire le moins, cette évaluation est aujourd'hui moins assurée. En effet, la position américaine a connu ces dernières années une sorte d'érosion et elle n'a plus le rayonnement, la force d'attraction et l'éclat qui la caractérisaient au tournant du millénaire¹⁴.

L'idée même d'hyper-puissance définie comme la capacité d'un seul pays à ordonnancer le monde appartient à une catégorie improbable, inapte en conséquence à embrasser la diversité constitutive de l'humanité et l'amplitude des médiations qu'appelle « *la totalité des choses, des idées et des hommes* » selon l'expression de Paul Ricœur. Cette idée, pour vaste qu'elle soit, est vaine face à l'imprévisibilité de l'histoire. Si elle est à l'aise dans son temps court, celui de l'événement, elle est déroutée par son temps long, celui des civilisations et ses surgissements imprévisibles¹⁵. La formule emblématique de « *la fin de l'histoire* » a été ravalée par son concepteur lui-même. Enfin, l'hyper-puissance peut s'aveugler elle-même. Henry Kissinger décrit comme suit l'état d'esprit de l'Amérique au moment où elle dispose de ce statut unique et éphémère :

« À l'apogée de leur pouvoir, les États-Unis se retrouvent dans une posture ironique. Confrontés aux bouleversements auxquels fait face le monde et qui sont peut-être les plus profonds et les plus répandus, le pays n'a pas réussi à élaborer une politique reflétant les réalités émergentes¹⁶ ».

Au-delà des dommages imposés à l'idée même de l'Amérique et de sa capacité à inspirer la communauté internationale par l'administration Bush, toute une littérature du doute se développe aux États-Unis sur la corrosion intérieure qui mine la confiance, dissout l'optimisme et répand l'inquiétude concernant l'avenir, celui de la grande république et de sa place dans les affaires du monde. Déjà en 1991, le libéral Arthur Schlesinger faisait de la montée du multiculturalisme aux États-Unis la cause majeure de la désunion de l'Amérique et la cause virtuelle de son éventuelle incohérence¹⁷. Près de 20 années plus tard, faisant le pont entre ces considérations intérieures, cette phobie de l'invasion du Sud

¹⁴ Roy, *Technologies et géopolitique*, op. cit., p. 35s.

¹⁵ Bronislaw Geremek, *L'histoire et la politique*, Montrichier, Éditions Noir sur Blanc, 1997.

¹⁶ Henri Kissinger, *Does America Need a Foreign Policy? Toward a Diplomacy for the 21st Century*, New York, Simon & Schuster, 2001, p. 19. « *At the apogee of its power, the United States finds itself in an ironic position. In the face of perhaps the most profound and widespread upheavals the world has ever seen, it has failed to develop concepts relevant to the emerging realities.* »

¹⁷ Arthur M. Jr. Schlesinger, *La désunion de l'Amérique*, Paris, Nouveaux Horizons, 1993, p. 118.

qu'il fait sienne, le conservateur Patrick J. Buchanan plaide pour le désengagement de l'Amérique des affaires du monde¹⁸.

Les deux plus récents ouvrages sur le sujet, ouvrages écrits l'un et l'autre par des américains d'adoption, Farred Zakaria et Parag Khanna proposent une vision du futur proche moins nostalgique d'une grandeur perdue. Dans *The Post-American World*, Zakaria, le très influent éditeur du Newsweek magazine et dans *The Second World*, le directeur du Global Governance Initiative, le politologue d'origine indienne, Parag Khanna décrivent un monde qui s'éloigne inexorablement de la prépondérance américaine, « one defined and directed from many places and by many people » selon l'un, « one in which Europe, China and the United States compete with one another in the neighbourhoods of the second world » selon l'autre.

De ce qui précède se dégagent quelques enseignements d'ensemble :

- l'idée d'une transition vers autre chose qui est en train d'advenir et demeure toujours incertain;
- l'idée aussi que la prépondérance américaine ne dispose plus, avec la même assurance, de toutes les assises indispensables qui ont fondé son remarquable positionnement depuis la Seconde Guerre mondiale;
- l'idée enfin que d'autres ambitions se déploient et que leurs avancées actuelles apparaissent substantielles, convaincantes et susceptibles de faire l'avenir.

Certains doutent de la résilience des avancées et de la capacité des nouvelles économies à maintenir leur rythme actuel de croissance et de développement. Outre le fait que leurs prédictions successives se sont avérées fausses, les défenseurs de cette thèse ont aussi à dire les conséquences pour tous d'une faillite des évolutions en cours en Chine, en Inde et dans les autres pays émergents. Que leur succès ou leur échec soient également perçus comme des bouleversements globaux manifeste l'importance nouvelle que ces pays occupent désormais dans les affaires du monde.

À l'idée messianique de la fin de l'histoire, cette vision univoque du destin commun, s'est substituée une galaxie complexe qui inclut l'économie et la déborde. L'histoire, le fait religieux, les systèmes moraux, voire métaphysiques, les fractures sociales à l'échelle globale, la fragilité de notre planète et celle de l'atmosphère qui la protège, ont émergé fortement comme composantes du vivre ensemble planétaire et, en conséquence, de l'indispensable délibération commune. Bref, la mondialisation n'a pas produit la fin de l'histoire, elle en a fait apparaître la pluralité, y compris la situation contrastée des uns et des autres par rapport au temps spirituel et éthique, social, scientifique et technologique. La fameuse requête de la réciprocité, cette fois à l'échelle du monde et des civilisations, émerge à nouveau dans la conversation globale.

¹⁸ Patrick J. Buchanan, *Day of Reckoning: How Hubris, Ideology, and Greed Are Tearing America Apart*, New York, [Thomas Dunne Books/St. Martin's Press](#), 2007.

La mondialisation a aussi montré que l'Occident n'est plus seul et ne sera plus jamais seul à puiser, dans son expérience, les catégories susceptibles d'extension à l'échelle de l'humanité. On pense aux questions liées à la sécularisation ou d'autres modèles, l'indien par exemple, constituent des références précieuses. On pense aussi au binôme droits et devoirs ou à d'autres perspectives, celle par exemple de la doctrine confucéenne, qui sont susceptibles d'enrichir notre obligation de vivre ensemble. Voici venu le temps d'une délibération plus inclusive, plus ardue et plus décisive puisqu'elle englobe tous les héritages et toute l'humanité.

Les défis économiques globaux à long terme sont indissociables de cette géopolitique mouvante et incertaine que nous venons d'évoquer. La perception, voire la conviction, est largement partagée que l'étape actuelle est pleine de risques et incapable de produire les avancées hier encore présentées comme souhaitables, sinon indispensables.

Toutes les grandes négociations sont présentement bloquées, celles concernant la sécurité collective et qui auraient dû produire un nouveau Traité concernant la prolifération nucléaire, celles conduites au sein de l'OMC en suivi des Accords de Doha, celles devant produire les grands traités multilatéraux de libre échange dans les Amériques et dans la zone Asie-Pacifique, celles devant produire des offensives régulatrices plus ambitieuses en matière d'environnement, celles enfin susceptibles de refonder le système onusien, pour ne citer que ces exemples.

« *De fait*, écrit Hubert Védrine dans son Rapport pour le président de la République sur la France et la Mondialisation, *les Occidentaux ont perdu le monopole de l'Histoire.* » Prenant l'exemple de la négociation commerciale, il ajoute : « *Le rapport de force au sein de l'OMC, on ne peut rien nous imposer, mais nous ne pouvons plus rien y imposer, est une préfiguration du monde multipolaire instable et concurrentiel qui vient*¹⁹. »

Dans le monde tel qu'il est et dans un monde qui comptera demain près de 10 milliards de personnes, le défi principal est celui de la recomposition du système international et les requêtes d'inclusion et d'équité qui surgissent de toute part. Quel système international pour le XXI^e siècle? Certes le défi est d'abord politique, mais les conditions de la stabilité et de la sécurité ont un impact direct et substantiel sur l'économie, la croissance et le développement.

- Face à de telles éventualités, certains en Occident plaident pour une consolidation du système international actuel et pour une offensive concertée des pays industrialisés afin d'amener la Chine à y trouver son intérêt et à y déployer ses visées. En clair, comme le souhaite le réputé politologue américain, John G. Ikenberry, il s'agit d'assurer la survie du système même si le pouvoir américain est en déclin.

- En Asie, les requêtes se font pressantes pour que soit tirées les conséquences géopolitiques et géoculturelles de l'ultime transfert : celui du pouvoir global de l'Ouest à l'Est. Dans son plus récent ouvrage, *The New Asian Hemisphere*, Kishore Mahbubani

¹⁹ Hubert Védrine, Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation, Paris, Fayard, p.

reprend et développe les scénarios déjà énoncés dans son célèbre *Can Asians Think?*, publié en 1999 « afin que les 900 millions de personnes vivant à l'Ouest puissent connaître et apprécier comment les 6.5 milliards de personnes restantes voient le monde²⁰. »

La Chine multiplie les initiatives, construit des coalitions, dont l'importante Association de Shanghai qui pourrait s'étendre demain jusqu'à la Turquie et développe une politique de coopération ambitieuse, agressive et universelle. S'il est vrai que la Chine prospecte le monde à la recherche des ressources dont elle a besoin, il est faux de prétendre que ces démarches circonscrivent son action et ses visées. Elle conduit notamment une diplomatie culturelle de grande portée.

- Peut-être la description la plus utile du monde qui vient nous a-t-elle été fournie par Richard Haass. Pour le président du Council of Foreign Relations, ce monde ne sera pas multipolaire, mais bien non polaire, un système caractérisé par une multitude de centres aux pouvoirs réels et significatifs. Ce monde serait dominé non pas par un ou deux États ou plusieurs d'entre eux, mais bien par un grand nombre de sources de pouvoir de toute nature : puissance au sens convenu, pays exerçant une influence régionale, organisations globales ou régionales, États fédérés, villes, corporations du secteur privé, médias globaux <al-Jazeera, BBC, CNN, TV5...>, milices privées <Hezbollah, Taliban>, institutions religieuses, ONG, Fondations, etc.

Quid du Canada et du Québec dans de telles perspectives?

Les positions acquises du Canada sont intégralement remises en cause par les changements du monde que nous venons d'évoquer. D'où le besoin d'une vraie délibération qui ne concerne pas seulement le fonctionnement ou les dysfonctionnements des ministères fédéraux de la défense, de l'aide publique au développement et des affaires étrangères qui ont dominé la dernière révision de la politique étrangère sans grande intelligence des mutations du monde et sans grand résultat. Il s'agit de l'avenir à long terme du pays, du maintien de sa capacité de préserver les équilibres acquis entre croissance économique et croissance sociale, de ses niches d'« excellence » technologiques et autres, du maintien et du développement de ses indispensables relations avec les pays « amis » pour compenser le déclin relatif de son poids dans le monde et dans la nouvelle conjoncture internationale, de ses besoins d'investissement pour maintenir et accroître sa compétitivité. « Que sera le Canada quand ses ressources naturelles seront épuisées » demandait François Mitterrand au Congrès de l'International socialiste à Vancouver en 1958?

Il s'agit aussi de la culture politique canadienne dans le système international, du maintien de sa capacité et de sa volonté ou non de formuler des propositions et de les défendre pour la refondation du système international. De la nature de ses alliances à venir, de sa capacité à susciter des coalitions utiles avec d'autres pays et les nouveaux

²⁰ Kishore Mahbubani, *The new Asian hemisphere: the irresistible shift of global power to the East*, New York, Public Affairs, 2008, p. 8.

acteurs de la vie internationale, grandes entreprises mondialisées, ONG et autres, coalitions capables de contribuer à cette refondation.

Je dirai la même chose pour le Québec, qui ne doit pas laisser à d'autres le soin de définir ses intérêts dans la conjoncture fluide actuelle et qui, dans la nouvelle définition de la politique canadienne doit faire valoir avec force ses intérêts propres. Certaines initiatives récentes concernant nos liens avec l'Europe et la mobilité professionnelle entre le Québec et la France, demain peut-être entre le Québec et les pays membres de la Francophonie, vont dans ce sens. Dans sa description de l'ère non polaire, Richard Haass identifiait les États fédérés à l'intérieur des grands ensembles politiques tels, pour le citer, la Californie, l'État du Uttar Pardesh et l'État de Sao Paulo comme des pouvoirs régionaux majeurs. Le Québec appartient à cette catégorie.

Jean-Louis Roy

Gatineau, le 15 mai 2008